

Jean Luc Vrignon
16 Les Rivières
44190 Guémené Penfao

Le 15 juin 2021

Madame, Monsieur,

Il n'y a dans ce dossier aucune information présentant la raison du projet, c'est à dire le pourquoi. Faire de l'enrobé, pour quels clients, quel projets ? Quelles sont les demandes d'enrobés des collectivités locales ? Quelles ont été les consommations d'enrobés sur ce territoire ? Quelles sont les prospectives ? Est ce qu'il y a un déficit de production d'enrobés sur ce territoire ? Que produit la concurrence ? Quel serait aussi le périmètre de consommation ?

Apparemment il y aurait une limite technique de transport au-delà de 43 Km l'enrobé refroidi. Cependant la cartographie du projet vante cette implantation entre Nantes et Rennes. Il est à noter que Rennes est à 73 km. Qu'en sera-t-il de la qualité de l'enrobé fourni ? Déjà plusieurs clients en Bretagne se sont plaints des chantiers servis par la centrale de Buléon trop éloignée. Pour avoir des marchés, les contraintes techniques, les déplacements, les mesures de sécurité sont parfois outrepassés au détriment des clients, des usagers de la route et des populations avoisinantes.

Les usines d'enrobés mobiles sont la solution, au plus près des chantiers, et avec des nuisances moindres et plus éphémères.

Est-il nécessaire de rappeler que désormais les directives gouvernementales, les souhaits des collectivités locales visent un arrêt de l'artificialisation des sols. Les grands chantiers sont stoppés dans leur démesure et inutilité. Il y aura bien sûr de nouveaux travaux d'infrastructure mais ils seront mieux réfléchis. Même au niveau de l'entretien, on peut escompter sur une réduction de l'accroissement du trafic routier avec les nouveaux modes de télétravail, les relocalisations. Ce qui a changé, c'est que ce n'est plus la quantité de goudron disponible qui fait les routes. Le besoin doit maintenant être antérieur à la production. Le département, les communes doivent fournir de nouvelles prospectives en besoin d'enrobé compte tenu du contexte qui a complètement changé ces derniers mois. C'est bien à partir de ce besoin exprimé et mesuré, qu'il y aura à consulter les productions existantes et s'il y a un manque à faire de nouvelle usine adaptée. De plus petites unités et mobiles sont probablement ce qui correspondra le mieux aux nouveaux besoins. L'entreprise Pigeon aura à innover si elle veut réellement s'inscrire dans le développement durable, avoir une image de marque moins négative et tout simplement continuer son activité. Déjà dans son projet de réouverture de la carrière du Tahun, qui lui aussi n'est associé à aucune étude économique réelle, elle propose l'enfouissement de déchet du BTP au lieu de sa réutilisation sur les chantiers.

Ces projets sont obsolètes, ils semblent être ressortis des cartons sans être remis au gout du jour, des nouvelles lois, des nouvelles aspirations sociales. Par exemple on retrouve dans les

premiers pages une carte avec Notre Dame des Landes comme point central. Le recensement des activités agricoles, des hameaux est incomplets comme il l'est dans le projet de la carrière du Tahun. Ce sont des études faites de copier/coller qui non seulement ne partent pas d'une réalité des besoins mais qui ne partent pas non plus de la réalité du terrain. Ce sont des études qui font du volume pour montrer qu'elles ont du poids, qui répondent aux normes attendus sur le papier mais qui là aussi ne prennent pas en compte la réalité des événements. Les pollutions contingentes et complexes, les risques d'accidents ne suivront pas stricto sensu le cahier des charges. Il faut aller au-delà des normes ou peut-être plus simplement ne pas réaliser ce projet trop risqué au regard de ce qu'il pourrait apporter, sachant qu'il n'apporte rien.

Quant aux emplois qui servent parfois de justification, s'agit-il de nouveaux emplois, de transferts d'emplois en interne ? Provenant d'autres entreprises ? Quel sera l'impact justement sur ces entreprises ? Baisse d'activité ? Licenciement, délocalisation ? Un projet doit être réfléchi dans la complexité d'un territoire pas uniquement comme s'il était seul et sur un terrain inerte. Des emplois dans l'agriculture sont par exemple menacés. Là aussi on peut préférer des emplois plus gratifiant, des emplois issus de l'innovation, comme par exemple la conception, la construction de plateforme mobile ou des travaux d'études pour réduire les trafics routiers et les routes, pour améliorer les goudrons qui se dégradent bien trop facilement, pour réduire la toxicité de ces matériaux, etc..

Ce projet a-t-il été vraiment discuté en amont avec la population ? Projet hors sol, hors contexte, hors économie, hors directives, hors mots.

Les entreprises du BTP et celle-ci en particulier doivent faire leur transition écologique. Des mesures sont en train d'être élaborées afin de les aider dans cette transition. Ce projet doit donc être abandonné pour un nouvel avenir des entreprises, de l'environnement, de la démocratie participative en amont des projets et d'un nouvel aménagement du territoire.

En vous remerciant de la prise en compte de ces remarques, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères et respectueuses salutations.